

IMPORTATION ET EXPORTATION

INTRODUCTION À L'ALENA RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Connaissez les défis et les avantages de
l'admissibilité de vos marchandises à l'ALENA

Importation et Exportation

Introduction à l'ALENA

Réponses à vos questions

Connaissez les défis et les avantages de l'admissibilité de vos marchandises à l'ALENA

Il est parfois difficile de demander le traitement tarifaire de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), mais les avantages de l'admissibilité de vos marchandises en valent la peine. Vous devrez documenter complètement votre processus de production et obtenir de vos fournisseurs des informations que vous devrez conserver pendant cinq ans. Des informations inexactes ou incomplètes pourraient donner lieu à l'imposition de droits rétroactifs coûteux et de fortes pénalités. Les autorités douanières intensifient la vérification des entreprises qui demandent le traitement préférentiel de l'ALENA. Il est donc plus important que jamais de rester conforme à la réglementation.

Pourquoi demander le traitement tarifaire de l'ALENA ?

Les produits admissibles au traitement tarifaire de l'ALENA bénéficient d'une importante réduction des droits et taxes, et donnent ainsi lieu à des économies. Les produits exportés d'un pays membre de l'ALENA pourraient être admissibles au traitement tarifaire préférentiel de l'ALENA si on peut prouver qu'ils sont originaires d'un pays membre. Les produits contenant des matières non originaires d'un pays

membre de l'ALENA pourraient également être admissibles si leur fabrication a donné lieu à un traitement suffisant en Amérique du Nord.

Que faut-il faire pour évaluer l'admissibilité des marchandises ?

Vous devez être très bien documentés pour trouver la règle d'origine applicable à vos marchandises.

Pour être admissibles au traitement tarifaire de l'ALENA, les marchandises doivent être conformes aux critères de l'une des règles d'origine possibles. Pour déterminer la règle d'origine qui s'applique à un produit particulier, il faut analyser ce produit en détail. Les exportateurs doivent tenir une piste de vérification méticuleuse pour bénéficier pleinement des avantages de l'ALENA sans risquer d'encourir des pénalités coûteuses résultant d'une attestation inadéquate de l'origine.

Un produit n'est pas automatiquement admissible au traitement tarifaire de l'ALENA parce qu'il est fabriqué par une entreprise ou acheté à une entreprise d'un pays membre de l'ALENA. Chaque produit doit être conforme aux exigences de l'ALENA, et notamment aux règles d'origine ALENA spécifiques.

Qui est chargé de remplir les certificats ALENA ?

En tant qu'exportateur, c'est vous qui devez remplir les certificats d'origine ALENA. Si vous n'êtes pas le producteur des marchandises, vous pouvez remplir un certificat si vous savez que les marchandises sont admissibles, si le producteur déclare par écrit que les marchandises sont admissibles ou si vous obtenez un certificat d'origine ALENA rempli par le producteur.

Évitez les droits de douane excédentaires et bénéficiez du traitement tarifaire de l'ALENA en remplissant les formulaires correctement.

Contactez Livingston

Vous avez des questions ou besoin d'aide avec vos expéditions ? Contactez votre directeur de compte, écrivez-nous à : simplifier@livingstonintl.com ou nous donner un appel au **1-800-837-1063**